



Projet d'extension du réseau de tramway Concertation continue

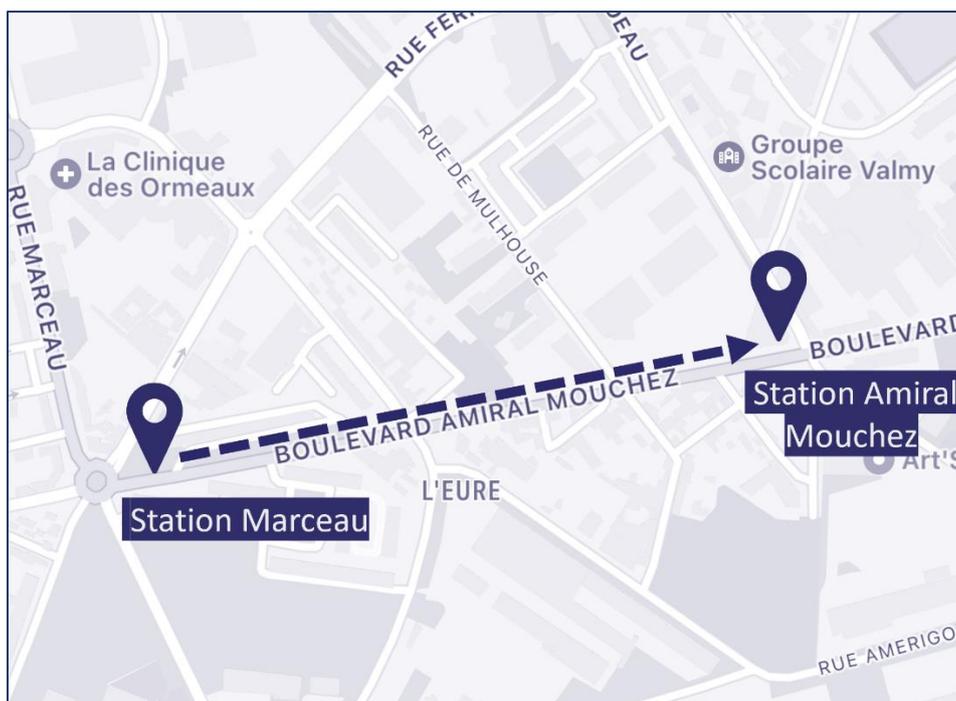
Balade urbaine - Stations Marceau et Amiral Mouchez Le 16 mai 2023 à 12h00

Dans le cadre de la concertation continue sur le projet d'extension du réseau de tramway du Havre, 5 balades urbaines ont été organisées en mai 2023 par la Communauté urbaine. L'objectif était de faire découvrir aux riverains et futurs usagers l'emplacement de certaines stations in situ, d'échanger sur leurs usages, de recueillir les interrogations et les propositions des participants, afin de nourrir les études en cours.

Déroulement de la balade

La balade était commentée par Hervé MISERANDINI, Directeur du projet d'extension du tramway, accompagné de l'équipe projet et en présence d'Yves HUCHET, Conseiller communautaire et adjoint au maire chargé des quartiers sud. Bruno BOUSSION, garant de la concertation continue désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP) a également assisté à la balade.

Chacun des 6 participants disposait d'une carte du projet et d'un plan des stations Marceau et Amiral Mouchez présentant son insertion et les aménagements prévus. Des vues 3D des deux stations ont également été présentées.



Itinéraire de la balade



Synthèse des échanges

L'essentiel des échanges est rapporté ci-après par grande thématique. Sont précisés à la fois les commentaires de présentation et les réponses aux questions et observations des participants.

Les aménagements pour insérer harmonieusement le tramway

- Au sein de l'ensemble des circulations

Au niveau de la future station Marceau, une zone 30 accueillera les automobilistes et les cyclistes sur la même voie. Le rond-point Amiral Mouchez - Denfert Rochereau sera transformé en carrefour afin de permettre le passage du tramway. La priorité sera donnée au tramway qui traversera ce carrefour pour continuer sur le boulevard Amiral Mouchez.

Après le croisement Amiral Mouchez - Denfert-Rochereau, la circulation sera en site partagé, c'est-à-dire que les voitures et le tramway rouleront sur la même voie.

Enfin, la station Amiral Mouchez sera située en sortie du carrefour, avec un tracé qui permet de conserver au maximum une ligne droite et d'éviter de créer un nouveau carrefour. Cette disposition rendra visible la station pour une meilleure identification par les usagers du tramway. L'autre sens reste inchangé. La station Amiral Mouchez sera également positionnée au droit du pôle d'activités entre la rue de Mulhouse et la rue Gustave Brindeau. Les échanges sont en cours afin de déplacer les activités présentes aujourd'hui sur cette zone.

De plus, sur le boulevard Amiral Mouchez, les accès poids-lourds seront conservés.

Un travail fin sera réalisé sur le stationnement pouvant conduire à supprimer certaines places ; d'autres seront créées avec les parkings relais et le report modal de la voiture vers le tramway diminuera le besoin en stationnement.



- Dans son environnement naturel

La plateforme du tramway sera engazonnée au maximum sauf en cas de voie mixte et de passage en carrefour.

Pour l'insertion de la plateforme dans cette rue, les arbres de petite hauteur pourront être amenés à être supprimés. Les études sont en cours pour affiner l'état phytosanitaire des arbres et, dans tous les cas, le bilan arbres du projet sera positif.

L'offre de transport

- Durant les travaux

Les travaux débuteront en 2025 une fois la DUP (déclaration d'utilité publique) obtenue. La circulation des bus sera maintenue sur le boulevard Amiral Mouchez et des arrêts de bus provisoires seront mis en place. Les travaux étant réalisés par demie-chaussée, seule une partie de la chaussée sera neutralisée, afin de conserver la circulation, les accès riverains et les fonctionnalités de la ville. Un dispositif de communication complet sera déployé en phase travaux afin de tenir les riverains informés : le site internet, des réunions de quartier, des flyers dans les boîtes aux lettres, des agents sur le terrain, etc.

- La mise en service

L'organisation du réseau de bus une fois l'extension du tramway mise en place sera communiqué à l'automne prochain. Il sera pensé autour de la notion de « réseau » avec une logique de rabattement vers les pôles d'échanges.